

GRILLE DE SELECTION DU BEARDED COLLIE

TB= Très Bon

Exc = Excellent

CJ = Classe Jeune

CI = Classe Intermédiaire

CO = Classe Ouverte

CT = Classe Travail

CH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race

RE = Régionale d'élevage

NE = Nationale d'élevage

CHPT = Championnat de France

CSAU = Certificat d'Aptitude à l'Utilisation

CANT = Certificat d'Aptitude Naturelle au Troupeau

TS = Test de sociabilité



CENTRALE
CANINE

Approuvée par la Commission Elevage de la SCC le : 02/12/2025

Validée par le Comité de la SCC le : 29/01/2026

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC en NE, CHPT, RE, SPE en CI, CO, CT ou CCH, ou 1 EXC Jeune à la NE + Test de Sociabilité BCCF ou CSAU ou CANT ou Brevet de travail dans une discipline olfactive ou premier degré troupeau + Dysplasie de la Hanche A ou B + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 2 EXC en NE, CHPT, RE, SPE en CI, CO, CT ou CCH, sous 2 juges différents 1 EXC Jeune à la NE pourra être comptabilisé dans les 2 EXC demandés. + Test de Sociabilité BCCF ou CSAU ou CANT ou Brevet de travail dans une discipline olfactive ou premier degré troupeau + Dysplasie de la Hanche A ou B + Identification génétique	Sujet CONFIRME + Dentition complète (sauf PC1) + 2 EXC en NE, CHPT, RE, SPE en CI, CO, CT ou CCH, + +1 EXC en NE en CJ, CI, CO, CT ou CCH Le tout sous 3 juges différents + Test de Sociabilité BCCF ou CSAU ou CANT ou Brevet de travail dans une discipline olfactive ou premier degré troupeau + Dysplasie de la Hanche A ou B + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1^{ère} génération : Mâles : 3 descendants côtés 4 points avec 2 lices minimum Femelles : 3 descendants côtés 4 points en 2 portées minimum + Dysplasie de la Hanche A ou B + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet 4 points ayant produit en 1^{ère} génération : Mâles : 3 descendants côtés 4 points avec 2 lices minimum Femelles : 3 descendants côtés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.